

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 septembre 2023

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents :      titulaires : 42 + 12 Pouvoirs  
suppléant : 1

Secrétaire de séance : Mme E. SCHLEWITZ

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

**PRESENTS** : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mmes A. CHABERT, L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, E. SCHLEWITZ, MM. L. STEINMETZ, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, Mme H. SCHMITT - Suppléante -, MM. M. KRAPPENBAUER, A. SPAEDIG, J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, MM. C. DORSCHNER, J.M. REICHHART.

**EXCUSES** : MM. F. STAATH - Pouvoir à M. S. FATH -, B. SCHAFF, F. ENSMINGER - Pouvoir à M. E. WAGNER -, Mme C. KISTER, MM. G. REUTENAUER - Pouvoir à M. D. FOLLENIUS -, J.-M. FISCHBACH, Mmes C. MUNSCH - Pouvoir à M. H. DOEPPEN -, S. FISCHBACH - Pouvoir à M. L. STEINMETZ -, MM. J.-M. KRENER - Pouvoir à Mme E. BECK -, D. BURRUS - Pouvoir à Mme A. LEIPP -, Mme C. DURRMEYER-ROESS - Pouvoir à M. H. STEGNER -, MM. D. HOLZSCHERER - Pouvoir à M. R. LETSCHER -, B. KRIEGER, Mme F. BOURJAT, M. Y. RUDIO - Pouvoir à M. C. EICHWALD -, Mmes C. DOERFLINGER - Pouvoir à M. J.M. REICHHART -, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -.

**Délibération n°9 : Mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain sur centres villes de Bouxwiller et d'Ingwiller**

Rapporteur : Mme V. DA SILVA ADRIANO

Vu les statuts de la Communauté de Communes,

Vu l'article L303-1 du code de la construction et de l'habitat,

Vu l'avis favorable du Groupe de travail « Habitat » du 17 juillet 2023,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide par 53 voix Pour et 2 voix Contre (Mme A. LEIPP + pouvoir)

\* de **METTRE** en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain sur les centres villes de Bouxwiller et d'Ingwiller ;

\* de **VALIDER** les orientations, les objectifs ainsi que les engagements financiers de la convention d'OPAH RU ;

\* de **DÉFINIR** comme suit les modalités de mise à disposition du public de la convention d'OPAH-RU

- mise à disposition pendant un mois dans les mairies de Bouxwiller et d'Ingwiller ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes de la convention ;
- publication de la convention sur le site internet de la Communauté de Communes ;

\* d'**AUTORISER** le Président à signer la convention d'OPAH RU jointe à la présente délibération ainsi que tout document y référant.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Elisabeth SCHLEWITZ  
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL  
Président